

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1971)
Heft: 143

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine

143 public

L'inflation, premier moteur de la centralisation

Comment voulez-vous que le citoyen s'y retrouve? L'inflation: dangereux ou anodin? Auriez-vous confiance en un médecin qui prendrait des mines graves pour déclarer qu'il vaut mieux laisser faire la nature? Or, une chronologie sommaire de l'année 1970 révèle:

1^{er} acte. Le Conseil fédéral, après avoir obtenu le vote du dépôt à l'exportation, se déclare satisfait de cette victoire platonique. Il a le jouet, mais il n'y touchera pas.

2^e acte. A la veille de l'explosion de l'indice des prix, les avertissements se multiplient. Silence.

3^e acte. L'indice s'affole. Le Conseil fédéral convoque les représentants des Cantons à Berne. Va-t-on frapper un grand coup?

4^e acte. Rien. Cette petite mise en scène pour conclure simplement qu'un homme averti en vaut deux.

Pourquoi cette passivité?

Le Conseil fédéral évoque la résistance du Parlement, qui rogne les ailes de ses bonnes intentions. Excuse non convaincante; face à une situation moins grave, M. Schaffner avait agi, même sans base constitutionnelle.

Mais surtout l'on va prétendant qu'il est aujourd'hui trop tard pour intervenir. D'ailleurs est signalé un tassement en Allemagne chez notre premier client. Est escompté surtout l'effet conjugué des restrictions de crédit et de la hausse des salaires (et des coûts de construction) pour stopper des investissements en asséchant les ressources en trésorerie de certaines industries ou en rendant trop faible la rentabilité de leurs investissements.

Telle est la philosophie libérale du laisser-faire la nature. Après l'accès, on attend que retombe la fièvre, toute seule.

Diagnostic inexact

Cette explication par cycle conjoncturel est d'une parfaite superficialité. Le Conseil fédéral lui-même n'y croit qu'à moitié.

En effet, à côté des causes traditionnelles de l'inflation jouent des causes structurelles propres, à la Suisse.

La principale est la pénurie durable de main-d'œuvre qui se fait péniblement sentir au moment où d'énormes travaux d'infrastructure (entraînés aussi par l'immigration inconsidérée des années 60) sont nécessaires.

Qu'on se réfère pour cet aspect de la démonstration à l'étude de prospective du professeur Kne-

schaurek, dont la première partie a été publiée en français dans le « Bulletin d'information » du délégué aux questions conjoncturelles, la seconde partie a été publiée dans une traduction de M. et M^{me} Fivaz, à Genève.

Contraction et centralisation

Toutes les activités tendent à se multiplier, mais si elles se heurtent à l'absence de main-d'œuvre, que faire?

Les cercles dirigeants ont choisi: laisser tomber les secteurs faibles, les entreprises marginales, pour récupérer leur main-d'œuvre. Or l'inflation est un des meilleurs moyens connus pour éliminer les sociétés de faible productivité ou toutes celles qui ne sont pas en situation de reporter sur les prix les nouvelles charges salariales.

On ne cache pas, à Berne, que c'est là, au moins, le bon côté de la chose.

Inconvénients majeurs

Certes, les entreprises faibles n'ont pas un droit constitutionnel à l'existence. Mais l'accélération de la concentration capitaliste développe d'autres effets:

1. Il accentue les déséquilibres régionaux et vide les régions faibles de toute substance démographique.

2. Il joue contre tous les services publics, et par conséquent freine le progrès qualitatif (soins hospitaliers, transports publics, etc.); il freine de même la capacité d'investissement des collectivités.

3. Il étire l'éventail des salaires, dégage de nouveaux privilèges. A Bâle, les professeurs d'Université seront, au maximum de leur carrière, payés 82 000 francs. Mais Bâle, comme Zurich, ont annoncé leur essoufflement à supporter le poids de l'Université. Elles se tournent vers la Confédération. M. Celio prédit que les Universités seront bientôt toutes fédérales.

4. La concentration économique accélère donc la concentration politique et lie à son sort toute une classe dirigeante, bien différente de celle qui, à juste titre, réclama, dès le début du siècle, cette indispensable centralisation qui devait permettre de réaliser la protection du travail ou l'AVS.

L'inflation, c'est la suprématie renforcée des Cantons les plus riches, obligés à leur tour de faire appel à la Confédération.

Peut-on laisser faire?

Après Burgos et Leningrad

Les travailleurs espagnols sont revenus. Ils nous rapportent l'image d'une Espagne divisée, comme doit l'être tout pays sous régime totalitaire: d'un côté une majorité conformiste et veule; en face, une minorité décidée jusqu'à l'héroïsme. Ils ajoutent des précisions à l'histoire des manifestations patriotiques et spontanées en faveur du Caudillo et décrivent les alcades rameutant les manifestants à travers la province grâce à des indemnités de 300 pesetas, voyage et indemnité en sus.

Tous les membres de DP, presque unanimes cette fois, se sont retrouvés dans la rue, au coude à coude avec les camarades de gauche, à Lausanne, à Genève ou ailleurs, pour manifester contre le procès de Burgos.

D'aucuns, de D.P. qui ont de plus participé à la démonstration contre l'antisémitisme en URSS le 27 décembre dans la capitale fédérale, doivent à la vérité de dire qu'ils y ont trouvé d'aussi forts mobiles d'adhésion pour le moins.

D'abord parce qu'elle était rigoureusement silencieuse, les gens n'y défilaient pas pour se faire plaisir. On était loin du psycho-mélodrame, mais près des embastillés menacés d'exécution. Visiblement, les bons Bernois déambulant devant les vi-

trines de Noël, d'abord outrés, malgré leur antisoviétisme, par l'impudeur de ces juifs se permettant de monopoliser le pavé après les Jurassiens, les Espagnols et les contestataires, finissaient par être saisis et exprimaient discrètement leur adhésion.

Ensuite parce que parmi les calicots figurait en bonne place une banderole qu'on aurait aussi aimé voir dans les autres manifestations:

Burgos, Gdansk, Leningrad, un même combat.

Car c'est bien une bataille globale qui a été menée en cette fin d'année 1970.

Certes dans tous ces pays, et dans bien d'autres, des gens coupables de révolte contre la tyrannie ou même pas coupables de cela, continuent de croupir dans les geôles. Mais la tyrannie n'a pas pu aller jusqu'au bout de l'effroi. Qui a arrêté le bras des bourreaux? Les masses, le Pape, les chancelleries, les éditoriaux de la presse? Tout ce monde ensemble et aucune personne plus qu'une autre probablement, mais une certaine idée de l'homme qui apparaît parfois avec suffisamment de netteté à travers les miasmes du siècle pour qu'elle doive être prise en considération et c'est là une raison d'espoir et d'action. Action qui ne peut être efficace que par une fidélité inflexible à cette idée.

Bi-mensuel romand
N° 143 19 janvier 1971 Huitième année

Rédacteur responsable: Henri Galland
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes
Administration, rédaction:
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Eric Baier
Jean-Daniel Delley
Ruth Dreifuss
Henri Galland
Jean-Pierre Ghelfi
Marx Lévy

Le N° 144 sortira de presse le 2 février 1971